

Dites-nous, M. le Maire...

Zone Bleue : un atout supplémentaire pour notre centre historique

du lundi au vendredi
9h-18h

samedi
9h-12h

- 1 Place Octave Marquet
- 2 Rue Bertrand Bourdeau
- 3 Rue Prévôt Lathière
- 4 Rue Léon Sudrat
- 5 Place de l'Eglise
- 6 Place du Marché
- 7 Place Dupuytren
- 8 Place des Halles
- 9 Rue Victor Hugo

Stationnement Zone Bleue

Stationnement Personne Mobilité Réduite

« Bientôt, le chantier de notre centre-ville s'achèvera. La rénovation du centre historique entraînera-t-elle une modification des règles de stationnement ? »

De façon générale, la question du stationnement fait naturellement partie du projet de revitalisation de notre centre-ville, dont la première tranche s'achèvera au mois de mai prochain.

Il est essentiel de soutenir le dynamisme de nos commerces de proximité. La Ville a donc décidé de créer, à partir du 14 mai une « Zone Bleue ». 1h30 dans notre centre historique. C'est une solution répandue dans de nombreuses villes, et ça marche très bien.

Les personnes qui souhaitent stationner plus d'1h30 pourront quant à elles utiliser l'ensemble des nouveaux parkings, en se garant à à quelques dizaines de mètres seulement du centre-bourg.

1h30 pour profiter de nos commerces

La « Zone Bleue », c'est un périmètre clairement délimité et signalisé (avec des panneaux à son entrée et à sa sortie), où le stationnement sera gratuit mais réglementé :

- la durée de stationnement sera limitée à 1h30 maximum du lundi au vendredi (de 9h à 18h) et le samedi matin (de 9h à 12h) ;
- plus de 100 emplacements seront matérialisés en bleu.
- il sera strictement interdit de stationner hors de ces emplacements.

Pour y stationner, il faudra utiliser un disque de stationnement. La ville en a fait réaliser tout un stock, avec des notices explicatives, qui seront gratuitement à votre disposition en Mairie.

Simple et pratique

L'utilisation du disque est très simple : il suffit d'y indiquer l'heure d'arrivée, puis de le poser sous votre pare-brise. Bien entendu il n'est pas possible de modifier l'heure d'arrivée après coup pour rester plus longtemps sur la même place.

Notez bien que tout automobiliste ne respectant pas ces règles simples s'exposerait à une contravention de 2ème classe (35 € en 2018). Je précise que ces éventuelles amendes n'entreront pas dans les caisses de la ville, mais dans celles de l'Etat.

En résumé, la Zone Bleue est quelque chose de simple et de peu contraignant. C'est juste une nouvelle petite habitude à prendre. Ce sera surtout un atout de plus pour la dynamique de notre ville. »

Les rues concernées

Place Octave Marquet, rue Bertrand Bourdeau, rue Prévôt Lathière, rue Léon Sudrat, rue Victor Hugo, place de l'Eglise, place du Marché, place Dupuytren, place des Halles.

L'actu

Nouvelles dénominations

En hommage à plusieurs personnalités marquantes de la vie rochechouartaise, trois sites de la ville vont recevoir de nouvelles dénominations : la place des Tilleuls s'appellera désormais « place Claude Marchat » ; l'espace-nature et promenade face à la zone de la Fabrique deviendra « Square Marcel Corivaud » ; l'ensemble tennis-stades de football portera maintenant le nom de « Complexe sportif Michel Fages ».

La cérémonie inaugurative se tiendra le matin du samedi 9 juin : 10h, place Claude Marchat ; 10h30, square Marcel Corivaud ; 11h, Complexe sportif Michel Fages.

CCAS

Atelier « Santé-vous bien au volant »

Suite à la conférence du 13 février, 11 rochechouartais ont participé aux trois séances de cet atelier, animé par la psychologue Stéphanie Rougier.

Cette session appréciée des participants combinait exercices-mouvements, révision du code de la route et conseils. Tournée vers la préservation de l'autonomie, elle comportait aussi une sensibilisation aux risques liés à la conduite et aux signes précurseurs d'un arrêt de la conduite.

Atelier « activité physique adaptée »

Cet atelier fort prisé des seniors a repris le 5 mars, sous la houlette de « Siel Bleu ».

Rendez-vous

Le Centre Communal d'Action Sociale organise le 4 octobre 2018, à 14h, une conférence-débat sur le thème « Seniors, soyez acteurs de votre santé ».

Colis/repas de fin d'année

Pour bénéficier du colis ou du repas offert par la ville aux aînés à l'occasion des Fêtes, il sera nécessaire de s'inscrire (pour l'un ou l'autre), à partir du mois de septembre.

Repas à domicile avec la Croix-Rouge

Le CCAS rappelle que la commune soutient, et contribue, au dispositif de repas à domicile proposé par la Croix-Rouge. Un service important pour le maintien de l'autonomie des personnes fragilisées.

Service scolaire

Circuits courts

Depuis plusieurs années, le restaurant scolaire privilégie les circuits courts pour son approvisionnement. Il vient de franchir une nouvelle étape dans ce sens, en adhérant à la plate-forme en ligne « Agrilocal 87 ».

Soutenue par le Conseil Départemental de la Haute-Vienne, cette plate-forme, véritable « marché des produits frais de proximité »,

permet de mettre en relation directe et en temps réel producteurs et collectivités, pour une restauration collective à la qualité encore renforcée.

Petite enfance

« Grand Tintamarre »

La déambulation musicale remplaçant le « Carnaval des petits » se déroulera le mercredi 16 mai, à partir de 14h30.

Fête de la musique des « petits »

Elle se déroulera le jeudi 21 juin, à 10h, dans la cour du Château.

Conférence

La psychologue-clinicienne Héloïse Junier donnera une conférence sur « Comment réagir aux pleurs et aux colères des enfants ? » le samedi 23 juin, à 10h, salle Léon Pagnoux.

Animation-jeunesse

Nouveau : Roc'Ados

Fruit d'un long travail avec les jeunes, qui ont été sollicités pour connaître leurs attentes, une nouvelle structure a été créée depuis les vacances de printemps : « Roc'Ados ». Destiné aux 11/15 ans, l'espace de la rue Jean Jaurès fonctionnera pendant les « petites vacances ». Au programme : accueil, écoute, réflexion, sorties et animations diverses selon un programme établi conjointement avec les jeunes.

Renseignements : rocados@rochechouart.com ; 06 14 02 11 50.

Service techniques

Voici les travaux de la Ville menés parallèlement aux chantiers évoqués dans le dossier ci-contre :

Travaux terminés et en cours

Création de deux garages destinés au stockage des matériels pour les associations, sous l'ancien préau de l'école de Biennac. Travaux en régie.

Travaux programmés

Réfection des fenêtres du rez-de-chaussée de la Mairie. Extension du cimetière de Biennac et installation de « cavurnes » au cimetière de Rochechouart. Travaux en régie.

En bref : label

Rochechouart ville « étoilée »

Rochechouart décroche sa première étoile au concours des « Villes et Villages Etoilés », organisé par l'ANPCEN (Association Nationale pour la Protection du Ciel et de l'Environnement Nocturne). Cette reconnaissance souligne le soin apporté par la ville à la qualité de « sa » nuit, au bénéfice des biorythmes, de la biodiversité, et des possibilités d'observation nocturne.

The Channel Budget

Once again, the exercise of building the communal budget looks like a tightrope walking exercise: with one further reduction of the State subsidies, what is at stake is nothing else than the necessity of doing better with yet less (an average of 100 to 150 000 € less every year since 2014). Fortunately, Rochechouart can handle the situation thanks to a serious and sensible financial management. Nevertheless, the commune will undergo this year a very important investment phase, with the completion of the first phase of the renovation of the city center and then, the beginning in September of the second phase, with the arrangement of the castle square (in front of the town hall) and paths. The city will also undergo other works this year : repair of public roads, repairs in the sanitation network and upgrading of the water-treatment plant, study for the sanitation of Biennac, installation of an electronic bulletin board close to the nursery school, change of doors and windows in Babaudus, completion of the water drill in the stadium... Thanks to the investments, the global budget of the city stands at 9.4 million euros. Please note that, the municipal part of local taxes will grow by 2% (which means an average of 8 € per year per tax).

"Blue" parking zone in the city-center
With the completion of the city center renovation, the creation of a "blue" zone has been decided. The "blue" parking zone groups more than 100 parking places. In this area, parking is still free, but you may only leave your car for 90 minutes. In order to make controls possible, you have to show on the car's dashboard and under the windscreen, the "parking disk", indicating your arrival time. Rochechouart has decided to offer you a parking disk. You will find it here enclosed with this magazine. Please note that any infraction (no disk, exceeded time, or changing the arrival time) would expose you to a 2nd class fine (35 €).

INCLUS AVEC CE MAGAZINE : votre « disque de stationnement »

Lettre municipale semestrielle éditée par la Mairie de Rochechouart - www.rochechouart.com
 Directeur de publication : Jean Marie Rougier
 Correspondance et Rédaction : Mairie
 Création - Conception : LMID édition
 Crédits Photos : LMID édition / Mairie / Correspondants
 Illustration : François Léger (cyberbase)
 Impression : Rivet Presse Edition

Retrouvez-nous sur :



La lettre du Conseil Municipal
 Mai 2018 - N° 35
www.rochechouart.com

Ne ratez pas !

Samedi 26 mai (10h)
« Une naissance = un arbre »

Samedi 9 juin
• Place Claude Marchat (10h)

• Square Marcel Corivaud (10h30)

• Complexe Sportif Michel Fages (11h)

Questions au Maire:
Une « Zone Bleue » à Rochechouart (p.4+)

L'Actu municipale (p.4)

DOSSIER
Budget : Equilibres et dynamisme (p.2-3 & 3+)

Rochechouart

Éditorial

L'action municipale est toujours aussi intense, en particulier lors de la préparation des budgets. Je me réjouis de la bonne santé financière de la commune, malgré un contexte national toujours aussi contraint. L'épargne et le fonds de roulement dégagés nous permettent de maintenir à la fois à un bon niveau nos services à la population et une capacité d'investissement intéressante.

La revitalisation du centre-bourg se poursuit selon le calendrier prévisionnel annoncé. La première phase s'achèvera fin mai avec la fin des aménagements Bd Carnot, rue du Félibrige et rue Thérèse Tenant. La pause estivale sera la bienvenue.

La consultation des entreprises va être lancée prochainement pour la place et les Allées du Château. Les travaux sont prévus à l'automne. Ce projet sera le bel épilogue de ce chantier d'envergure.

Il est heureux en tout cas de constater la satisfaction que suscite ce projet de revitalisation. Vous êtes très nombreux à mesurer tous les bénéfices que la ville pourra en tirer. Je regrette évidemment les quelques rares commentaires négatifs d'une certaine minorité. J'admets volontiers la critique constructive mais je regrette sincèrement cet immobilisme et cette volonté systématique de véhiculer de la désinformation alors que nous avons eu de cesse de communiquer de manière transparente.

Concernant le stationnement, nous avons en concertation avec les riverains et les commerçants, acté la création d'une « zone bleue » en cœur de ville. Elle entrera en vigueur le 14 mai et facilitera l'accès aux commerces. Faites bon usage de votre disque de stationnement et pensez bien, surtout, que le respect du Code de la Route est une marque de civisme.

L'action municipale ne se limite naturellement

pas au centre-ville. De nombreux travaux importants sont programmés cette année sur la commune. Je pense en particulier aux projets d'avenir qui sont en cours ou à venir (diagnostic réseaux, zonage d'assainissement, assainissement de Biennac, couverture numérique du territoire...).

La forêt de Rochechouart a fait l'actualité durant plusieurs semaines. Même si nous n'avons pu acquérir une parcelle de 40 hectares, nous travaillons néanmoins avec les nouveaux propriétaires pour établir un plan de gestion raisonné avec l'aide du PNR et des services de l'Etat. A plus long terme, notre commune doit réfléchir à une politique forestière afin de renforcer la protection environnementale de ce massif remarquable.

En parallèle de l'installation d'une nouvelle antenne de téléphonie aux abords du gymnase qui améliorera la couverture de la commune, la Communauté de Communes, Porte Océane du Limousin (POL), travaille quant à elle à une montée en débit du Nord-Est et au Sud de la commune.

Dans un autre domaine, Porte Océane a mis à disposition cette année des sacs transparents pour l'ensemble de la population. Les élus municipaux ont tenu des permanences pour la distribution. Vous avez été nombreux à réagir et je vous invite d'ores et déjà à la réunion d'information qui se tiendra sur cette question en septembre/octobre.

Les nombreux sujets évoqués parlent d'eux-mêmes... Rochechouart avance et se construit d'évidence un avenir serein et ambitieux.



Jean Marie ROUGIER

9,4 millions d'€
Le budget 2018

3,6 millions d'€
d'investissements

75 % de financements extérieurs
sur le Centre-Ville

Equilibres et dynamisme

Toujours autant impactée par les décisions nationales et par un contexte particulièrement instable, la construction d'un budget municipal est un exercice, il faut bien l'avouer, de plus en plus complexe. Les marges de manœuvre se réduisent invariablement d'année en année et le redoutable effet ciseau se ressent de plus en plus.

Malgré ces conditions délicates, le budget de la ville, c'est aussi et surtout la traduction de l'action municipale. De ce point de vue, la collectivité poursuit le cap engagé ces dernières années. Deux maîtres-mots animeront l'année 2018 : la préservation de la qualité de nos services aux habitants et la poursuite des investissements majeurs qui serviront le développement de Rochechouart.

Et si tous ces chiffres peuvent apparaître abstraits, ils renvoient pourtant tous à la réalité très concrète d'une action ou d'un projet particulier. Chacun d'eux a été pensé et construit avec la même logique : servir les intérêts de Rochechouart et de ses habitants.

Le budget de la commune c'est, d'abord, notre argent à tous. C'est avec ce bon sens chevillé au corps que la municipalité optimise l'utilisation qui est faite de cet argent, tant en matière de fonctionnement que d'investissements.

GESTION SEREINE ET PRAGMATISME

Comprendre comment fonctionne un budget est de ce point de vue relativement simple : c'est ce que nous faisons tous et toutes dans notre quotidien. Pour investir ou réaliser des travaux, il faut avoir dégagé des

marges de manœuvre suffisantes au fil de nos actions quotidiennes : c'est notre capacité d'autofinancement.

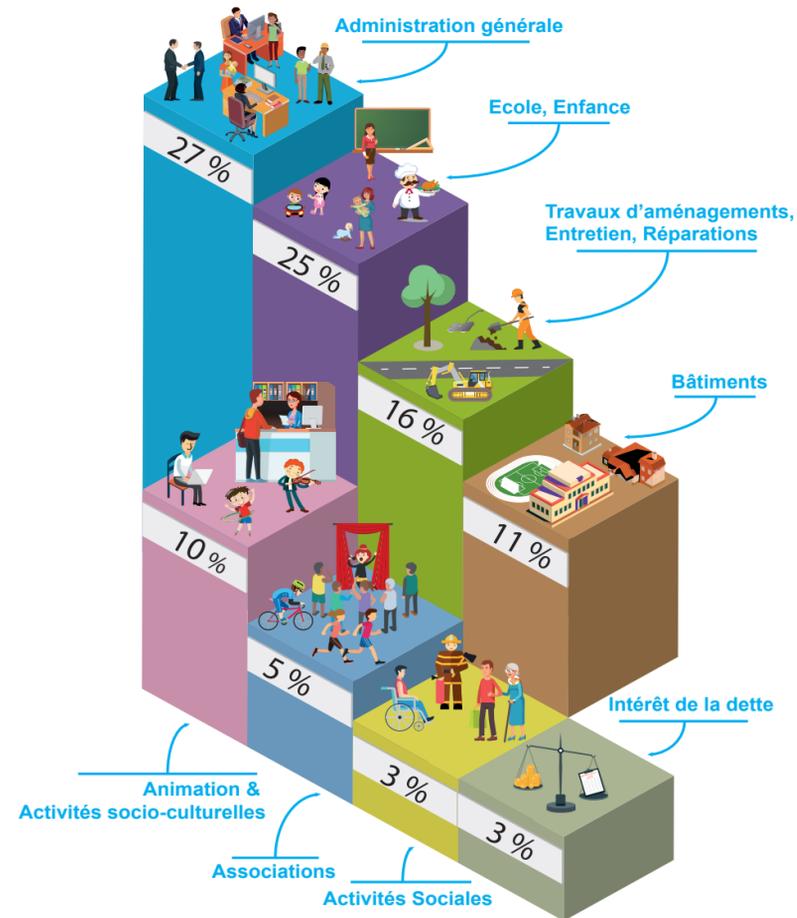
Cette gestion raisonnée est confrontée au contexte que l'on connaît : les différentes baisses de dotations, conjuguées à l'augmentation des contributions, engendrent chaque année depuis 2014 une perte sèche de 100 à 150 000 € en moyenne.

Pour autant et en dépit de ces obstacles répétés, le budget 2018 de notre commune sera assez « hors-normes », avec plus de 9,4 millions d'€. Explications. Sur le plan du fonctionnement, le budget est sensiblement identique à celui

de 2017. L'objectif est simple : pour conserver son attractivité, Rochechouart doit veiller à ce que la qualité des différents services offerts aux habitants ne soit en rien affectée, bien au contraire. Tous les leviers sont donc activés pour faire face aux différentes baisses d'allocations.

- Chaque dépense est scrutée et seules celles qui sont vraiment prioritaires seront engagées.

- Les rares économies encore possibles seront exploitées. Une grande attention sera en particulier portée à la négociation des différents contrats de prestation et à la recherche de groupements d'achats.



Vue d'ensemble des budgets

Ville	Eau
Fonctionnement 4 643 300 € Investissement 2 595 600 €	Fonctionnement 533 619 € Investissement 497 188 €
Assainissement	Lotissement
Fonctionnement 443 500 € Investissement 377 440 €	Fonctionnement 178 436 € Investissement 165 054 €

Total Fonctionnement : 5 798 855 €
Total Investissement : 3 635 282 €

- Les travaux « en régie » (réalisés en interne par les agents municipaux), contribueront au fur et mesure des chantiers, à de substantielles économies.

- Tous les services seront une nouvelle fois appelés à optimiser leur fonctionnement et leur organisation.

- Chose assez rare, la municipalité a décidé de solliciter cette année le levier fiscal, en actant une augmentation de 2 % du taux de la taxe d'habitation et de la taxe foncière. Cette nouvelle ressource sera modeste (moins de 1% des recettes de fonctionnement). Il était cependant essentiel de faire appel à la solidarité collective, sans bouleverser pour autant le pouvoir d'achat de chaque foyer. Au final, cette augmentation représentera en moyenne environ 8 euros de plus en 2018 sur chacune des deux taxes.

- Malgré tous ces nouveaux efforts, la capacité d'autofinancement dégagée en fin d'année 2018 sera évidemment moindre qu'en 2017 et affaiblira fatalement le niveau d'investissement 2019.

DES INVESTISSEMENTS CONSÉQUENTS

C'est surtout en matière d'investissement que le budget progresse sensiblement, avec près de 3,6 millions d'€ en 2018. Naturellement, les travaux de revitalisation du centre-bourg concentrent la plus grande partie. La 1ère tranche arrivera à terme fin mai avec l'aménagement de la rue Thérèse Tenant et nous attendons déjà avec impatience le démarrage de la seconde tranche qui verra la réhabilitation complète de la place du château en fin d'année. Pourtant, comme indiqué plus haut, la



LES PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS 2018

Comme indiqué ci-dessous, l'année 2018 sera placée sous le signe des investissements. La liste ci-dessous permet de constater que ceux-ci ne concernent pas seulement le centre-bourg, et que notre commune sera cette année le théâtre de nombreux chantiers.

- Rénovation du centre-ville : fin de la première tranche des travaux (aménagement du boulevard Carnot et de la rue du Félibrige ; réseaux et aménagement rue Thérèse Tenant ; enrobés place du Dr Octave Marquet ; matérialisation de la Zone Bleue dans le centre historique - voir « dites-nous Monsieur le Maire, P4+ » ;
- Rénovation du centre-ville : à partir de début septembre, début de la deuxième tranche (parvis du château) ;
- Réfection de la voirie : rue des Combes, rue des Vignes, rue Frédéric Mistral, rue du Grand Vignoble, rue Pablo Picasso ;
- Sectorisation du réseau d'Adduction d'Eau Potable : la pose du matériel est terminée, l'analyse des premières données peut commencer. Il s'agit d'opérer un (contrôle de la consommation au jour le jour et gestion des fuites en temps réel) ;
- Assainissement : l'étude en vue de l'assainissement du village de Biennac est toujours en cours ; elle sera suivie d'une modification de la sectorisation d'assainissement ;
- Réhabilitation et mise aux normes de la station d'épuration ;
- Panneau d'affichage municipal électronique près de l'école maternelle ;
- Changement des menuiseries du centre de loisirs de Babaudus (portes et fenêtres) ;
- Eclairage des courts de Tennis au Complexe Sportif Michel Fages.

capacité d'autofinancement se réduit un peu plus chaque année. Dès lors, comment la ville peut-elle atteindre un tel niveau de travaux en 2018 ? C'est une nouvelle fois une stratégie globale qui permet de résoudre cette équation complexe. On pourrait la résumer en quatre points.

Tout d'abord, la gestion rigoureuse des finances municipales tout au long de ces dernières années a permis à la ville de dégager une certaine capacité d'action.

Ensuite, chaque projet est systématiquement anticipé et priorisé. Si, ces dernières années, on pouvait encore lancer de nouveaux projets en cours d'exercice, l'évolution du contexte fait que c'est désormais chose résolue. Bien sûr, il y aurait tant d'autres beaux projets à mener... Il importe toutefois de ne pas dévier de la feuille de route. La règle d'or est, plus que jamais, l'anticipation, la programmation et le contrôle budgétaire.

Le troisième axe repose sur la multiplication des travaux en régie. Au-delà des économies de fonctionnement évoquées ci-dessus, ils engendrent, avant tout, des recettes supplémentaires sur le budget d'investissement. Plus ces travaux sont conséquents, plus la ville pourra ainsi récupérer un

montant important de TVA. Enfin, et surtout, la recherche systématique de financements extérieurs permet à la ville de s'engager dans des travaux de grande envergure. La démarche est limpide : plus la ville recevra d'aides, plus le reste à charge de la commune sera faible et donc, plus le niveau de travaux pourra être important.

Le chantier de revitalisation du centre-ville illustre parfaitement cette stratégie. Très clairement, la ville n'aurait pu assumer seule ce projet d'envergure (près de 3 millions d'euros hors taxes). La confiance des différents partenaires permet de bénéficier d'un cumul de financements extérieurs assez exceptionnel de près de 75%. Au final, la ville peut réaliser sereinement ce beau projet, tout en gardant la possibilité de se lancer dans d'autres programmes, tout aussi nécessaires mais bénéficiant de moindres soutiens extérieurs.

A la fois humble, pragmatique et ambitieuse, la ville s'est donné un cap : assurer le bien-être de ses habitants et s'inscrire dans une logique d'avenir, en se donnant résolument les moyens d'être attractive, solidaire et dynamique.